

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14.031

L'An deux Mille Quatorze, le 14 avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 avril 2014

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 avril 2014

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHERON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Florence DEAU, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, Mme Nancy LEFÈBVRE, Mme Thérèse LEGROS-GORDON'S, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Pierre PAPEIX  
M. Alain LARRAIN représenté par Mme Annie CHABANEAU

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 33

Monsieur Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN  
DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE DE TOURISME

RAPPORTEUR : M. LE DÉPUTÉ-MAIRE

VOTE : UNANIMITÉ

L'office de Tourisme est un établissement public à caractère industriel et commercial.

Le Code du Tourisme définit, dans ces articles L. 133-1 et suivants et R.133-1 et suivants, la composition du Comité de Direction de l'Office de Tourisme et les modalités de désignation de ses membres.

Le Conseil Municipal prévoit ainsi que l'Office de Tourisme est administré par un Comité de Direction et est dirigé par un Directeur.

Les conseillers municipaux, membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme, sont élus par le Conseil Municipal pour la durée de leur mandat et ils doivent détenir la majorité des sièges du Comité de Direction.

Le Comité de Direction élit, en son sein, un Président et un vice-président.

Il vous est proposé de fixer à 25, le nombre de membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme et de désigner 26 conseillers municipaux (13 titulaires et 13 suppléants) pour siéger au sein de ce Comité.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

#### ELIT

- comme représentants du Conseil Municipal au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme :

##### Titulaires :

- Didier QUENTIN
- Dominique BARRAUD DUCHÉRON
- Dominique BERGEROT
- Didier BESSON
- Jean-Paul CLECH
- Florence DEAU
- Bernard GIRAUD
- Thérèse LEGROS-GORDON'S
- Dominique PARSIGNEAU
- Marie-Claire SEURAT
- Michel SERVIT
- Thierry ROGISTER
- Denis MOALLIC

##### Suppléants :

- Patrick MARENGO
- Eliane CIRAUD-LANOUE
- Philippe CAU
- Marie-Noëlle PELTIER
- Eva ROY
- Gérard FILOCHE
- Marie-José DAUZIDOU
- Nelly SERRE
- Daniel COASSIN
- Marie-José DOUMECQ
- Yannick PAVON
- Alexandra COUDIGNAC
- Régine JOLY

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 16 avril 2014

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENGO